

Les rattrapages

Comment ça marche ?

Toute absence à un cours doit être signalée via la plateforme CavaSoft, **au plus tard 1h avant le début du cours**. Une absence signalée par e-mail sera tolérée, de manière exceptionnelle. Dans ce cadre, les cavaliers ont la possibilité de récupérer **5 séances / forfait annuel**.
Les absences prévenues hors délai ou non prévenues, sont dues (pour les cartes) et non récupérables (pour les forfaits).

QUELQUES PRÉCISIONS

- Les 5 rattrapages compris dans le forfait sont utilisables uniquement sur les cours de même niveau, disponibles au planning de la saison en cours. Les rattrapages sont valables **deux mois**. Après ce délai, ils sont perdus. A noter que vous avez la possibilité de rattraper en anticipé.
- Vous êtes absent(e) à votre cours car vous souhaitez participer à une activité proposée par le club qui a lieu le même jour que votre cours habituel. Vous pouvez bénéficier soit d'une remise de 25 € (sur demande par mail) sur la facture de l'activité, soit d'un rattrapage ACTIVITÉ à replacer dans un cours disponible au planning.
- Le club annule votre séance pour raison exceptionnelle (météo, activité spécifique ne permettant pas d'assurer le maintien du cours...) : un AVOIR de 25 € / cours annulé sera ajouté à votre compte. Vous pourrez l'utiliser en vous inscrivant à un cours supplémentaire, ou une activité.